

Larroque. Débat sur la mort

Nous recevons de nombreuses réactions de lecteurs après

du cerf dans une maison

l'incident dans une chasse à courre. Pages 39 et 40

MERCREDI
7 novembre 2007

La Dépêche du Midi

TARN / FAITS D'ACTUALITÉ

Forêt de Grésigne. Ils déposent plainte après l'irruption d'un cerf dans leur salon à Larroque.

Chasse à courre : l'émotion des riverains

Pour Patricia, le traumatisme n'a pas baissé d'intensité, 72 heures après l'irruption d'un cerf poursuivi par une meute de 40 chiens, dans son salon. « Depuis mes enfants sursautent au moindre aboiement » note la maman qui raconte encore comment, il y a deux ans, elle a failli se faire embrocher par un cerf, devant chez elle (le président de l'équipage de chasse à courre lui a proposé un cuissot du cerf). Elle rappelle aussi comment, il y a quatre ans, un cerf a été abattu devant le domicile d'un voisin, aux Abriols, ce hameau de Larroque où l'on ne compte plus les incursions de cervidés. Comme dans d'autres villages des bords de la forêt de Grésigne : Sainte-Cécile du Cayrou, Saint-Beauzile...



Le cerf a traversé la maison, tel un ouragan. Photo J.B Miquel

Patricia et son mari ont déposé plainte à la gendarmerie de Castelnau de Montmiral pour violation de domicile et pour mise en danger de la vie d'autrui, en souhaitant que ça ne soit pas étouffé.

Dans la forêt domaniale de la

Grésigne, l'ONF ne cesse de renforcer le plan de chasse : 150 cerfs à tuer chaque année lors de la chasse au tir (le mercredi et le dimanche) et de la chasse à courre, le samedi, le tout selon une adjudication faite tous les 6 ans. « Il a fallu freiner la prolifération du

cerf qui broute les semis et au-delà du massif s'attaque aussi aux arbres fruitiers. » assure Stéphane Delran, directeur de l'agence interdépartementale. Eric Bourdillot qui, pour l'ONF suit la situation de la Grésigne, confirme la présence fréquente de cerfs qui se réfugient vers des habitations (Puycelsi, Larroque, Grande Baraque). Mais, le principal contentieux réside dans « le droit de suite » au-delà des limites de la forêt domaniale. L'équipage de la Grésigne négocie le passage avec des propriétaires ou passe outre toute autorisation. Ce sont ces excès que dénoncent les résidents de la Grésigne.

H.B.

Lire aussi les réactions de nos lecteurs en page 40.